

Pour un mouvement des chômeurs et précaires à Rennes et ailleurs

Ceux qui connaissent aujourd'hui une situation de chômage et de précarité affrontent une double nécessité, lutter contre la situation qui leur est faite, situation qui n'a fait qu'empirer ces derniers mois, et remettre en cause les politiques de l'emploi telles qu'elles sont menées, nous laissant le choix entre la radiation et les petits boulots mal payés, exténuants et précaires.

Dans un premier temps, la crise de l'économie a significé pour les chômeurs et précaires l'instauration d'un climat propice à l'accentuation du contrôle et des radiations, moyen de résorber les effets de la crise et d'éviter à tout prix une explosion des chiffres du chômage. Mais la crise de l'économie pourrait bien apparaître pour nous chômeurs et précaires comme une bonne nouvelle, comme le moyen d'échapper aux pressions et contrôle quotidien de l'institution, car Pôle emploi se trouve maintenant confronté à une situation qui n'était pas prévue: des pans entiers de l'industrie sont désormais touchés par un chômage de masse. Effets différés de la crise qui commencent seulement à apparaître et dont on n'a pas fini de mesurer l'ampleur, en particulier dans les secteurs de l'automobile et du textile. L'équilibre précaire, maintenu entre les nouvelles inscriptions de demandeurs d'emploi et les radiations, ne va pas tenir longtemps dans cette situation et Pôle emploi ne sera plus en mesure d'assurer un contrôle aussi strict, ni de maintenir le même rythme de radiation, à moins de prendre le risque de voir enfler une population de pauvres à qui l'on a supprimé les revenus et qui pourrait devenir un réservoir de colère et de désespoir prêt à éclater à tout moment.

L'évolution du traitement du chômage peut se résumer ainsi: depuis la mise en place du PPAE, Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi, les chômeurs sont soumis à de nouvelles et multiples procédures de contrôle; parmi celles-ci ont retenu l'obligation d'accepter toute offre dite « raisonnable », au regard d'un marché de l'emploi qui exige de la main d'œuvre dans les secteurs où les rémunérations sont les plus faibles et les conditions de travail les plus dures, deux refus non justifiés entraînant la radiation et la suspension des allocations, ou encore la présence à toute convocation, une absence entraînant les mêmes conséquences. Il est à noter également que les conditions définies par l'*offre raisonnable d'emploi* évoluent au bout de trois, puis six, et enfin, douze mois, passé cette période les chômeurs sont contraints d'accepter toute offre d'emploi proposant un salaire au moins égale à leur allocation chômage.

La mise en place du RSA est venue étendre ce contrôle à l'ensemble des anciens Rmistes, puisqu'ils sont maintenant également soumis au PPAE et à l'*offre raisonnable d'emploi*.

Les allocations qui étaient auparavant « subordonnées » à une démarche d'insertion mais qui existaient comme un droit peuvent aujourd'hui être supprimées et ses bénéficiaires laissés sans ressources, de surcroît les chômeurs et les bénéficiaires du RSA sont contraints de travailler sans pour autant connaître une augmentation

substantielle de leur revenu.

La fusion ANPE-Assedic instaure le contrôle à distance, un seul numéro pour joindre pôle emploi à présent, le 39 49, une plate-forme téléphonique régionalisée, tout contact avec pôle emploi en dehors des rendez-vous mensuels devant être effectué par téléphone ou par mail. Finie ainsi la possibilité d'avoir un interlocuteur direct et identifiable, en cas de radiation, on n'a jamais le même conseiller pour suivre son dossier.

A cela s'ajoutent, les rendez-vous mensuels obligatoires et les ateliers bidons, auxquels il sera de plus en plus dur d'échapper, pour nous apprendre à faire un CV ou une lettre de motivation, incapable que nous sommes. Nous touchons ici aux images qu'aimeraient nous voir incarner le pouvoir et les institutions. D'un côté la figure du mauvais chômeurs, rétif à tout travail et profitant tel un parasite des allocations sociales, (c'est de cela que vient nous suspecter chaque dispositif de contrôle). De l'autre la figure de l'handicapé social incapable de réaliser lui-même une recherche d'emploi et qu'il faudra par conséquent toujours accompagner dans ses démarches. Nous refusons cette classification et nous disons que nul chômeur n'est rétif à tout travail, mais plutôt qu'il y aura toujours des rétifs à l'ordre économique tant que nous ne pourrons pas travailler librement, selon nos aspirations et en accord avec une collectivité affranchie du capitalisme. La colère que suscitent Pôle emploi et la Caf montre qu'existe toujours un désir de défendre ses droits et d'en acquérir d'autres comme cela s'est produit pendant le mouvement des chômeurs de l'hiver 97-98. C'est pour cela qu'il est d'autant plus important, à l'heure où ces figures reviennent avec force, de faire exister une autre parole et d'affirmer que nous n'en voulons pas.

Une des premières nécessité est alors de parvenir à organiser les chômeurs et précaires pour empêcher les radiations ou pour débloquer des allocations, par des actions juridiques ou collectives, comme cela s'est fait à la commission locale d'insertion de Ploërmel et qui a permis à une allocataire de récupérer 2800 euros qui lui était dû. Une autre tâche inséparable est bien sûr de construire un rapport de force avec pôle emploi pour obtenir le retrait du PPAE et de l'*offre raisonnable d'emploi*, ainsi que de la plate forme téléphonique 39 49, comme l'ont exigé les salariés grévistes de Pôle emploi en juin dernier. Enfin, s'organiser au sein d'un mouvement de chômeurs et précaire permet de trouver d'autres formes de sociabilité que celles offertes par la *société-entreprise* qui ne connaît que des sujets de l'économie et des variables d'ajustements. Autres formes de sociabilité que l'on pourrait qualifier d'horizontales et égalitaires.

La seconde nécessité pour un mouvement de chômeurs et précaires aujourd'hui serait de mener une lutte contre les politiques de l'emploi et l'institution chargée de les administrer, avant que celle-ci ne sous-traite massivement au privé comme cela a déjà commencé. Il y a donc une importance à frapper Pôle emploi maintenant, au moment où cette institution est la plus faible. La crise que traverse cette institution nous donne l'occasion de la mettre *politiquement* en crise.

Nécessité donc pour les chômeurs et précaires d'aggraver la crise de Pôle emploi qui est inséparable de la crise de l'économie. Impossible alors de souhaiter une quelconque résorption de la crise économique. Un retour à la normale, à la bonne santé économique signifierait la bonne marche de Pôle emploi et donc l'amplification des pressions exercées sur les demandeurs d'emploi, le chantage au travail quel qu'il soit pour éviter la radiation, ou encore la culpabilisation de ne pas être un employé modèle à l'heure de l'optimisme et de la reprise. La crise nous offre la possibilité d'envisager une autre réalité et d'autres conditions de vie que celles qui existaient jusqu'alors, cela nous fait penser qu'il n'y a rien à attendre d'une reprise de l'économie et du marché de l'emploi. C'est plutôt, par notre capacité à nous organiser et à nous affranchir de l'économie et de ces crises, en leurs substituant de nouvelles formes d'organisation du travail non-basées sur l'exploitation, que nous pourrions changer nos conditions d'existence, conditions d'existences que le pouvoir veut voir constituer de pauvreté, d'isolement et d'humiliation. Pour ce faire, il nous a semblé qu'une cible privilégiée était l'espace de gestion du chômage qui est également l'endroit où sont attribués un certain nombre de revenus, à l'heure où ceux-ci, dans un contexte de crise, tendent à diminuer et deviennent alors objet de luttes politiques d'importance.

Pour discuter de toutes ces questions et envisager des perspectives de luttes pour les chômeurs et précaires, **nous vous invitons à une réunion publique avec le Mouvement des Chômeurs et Précaires en Lutte de Rennes et la Coordination des Intermittents et Précaires d'île de France, le samedi 3 octobre à 17h à la Cantine Populaire, 244, rue de Nantes.**

Mouvement des Chômeurs et Précaires en Lutte de Rennes
22, rue de Bellevue, ligne 3 arrêt Jeanne d'Arc
mcpl2008@gmail.com

Réunion publique à la cantine populaire:
NI CHAIR À PATRON, NI CHAIR À RADIATION!
FAISONS DÉRAILLER PÔLE EMPLOI!



SAMEDI 03/10, À 17H
AU 244, RUE DE NANTES, RENNES